

Catalogue de la formation continue

Session 2020



IFSI - IFAS

*Institut de Formation
en Soins Infirmiers
et Aides-Soignants*



IFSI-IFAS du Centre Hospitalier du Forez
2 Boulevard Gambetta – 42600 MONTBRISON
Tél. / 04.77.96.71.30 / Fax : 04.77.58.69.61
secretariat@ifsi-forez.fr
www.ifsi-forez.fr



Formations proposées :

- ✓ Situations d'urgence, préparons-nous... p.1
- ✓ Accompagner un candidat dans la constitution du livret 2 :
« Validation des Acquis de l'Expérience d'aide-soignant » p.2
- ✓ Préparation au certificat de capacité à effectuer les prélèvements sanguins p.3
- ✓ Formation tutorat aide-soignant : « Accompagner les élèves en stage » p.4
- ✓ Formation tutorat infirmier : « Accompagner les étudiants en stage » p.5

Projet de formation :

- ✓ Actualisation des connaissances des aides-soignants.es (en prévision des référentiels d'activités et de formation de 2020) p.6
- ✓ Bulletin d'inscription p.7

Situations d'urgence, préparons-nous...

Public concerné



Personnels des services
paramédicaux, administratifs et
logistiques en EHPAD

Objectifs :

Savoir réagir rapidement et connaître la conduite à tenir face à une personne victime d'un accident ou d'un malaise

Connaître les premiers gestes à effectuer en attendant l'arrivée des secours

Acquérir une démarche de prévention des risques au sein de l'établissement

Durée : 1 jour de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Coût : 200 euros/personne ou 1000 euros pour un groupe d'un même établissement

Lieu : Possible sur site de l'établissement ou à l'IFSI - IFAS du FOREZ à MONTBRISON

Programme :

Le rôle du sauveteur : Protéger, Alerter, Secourir

Remobiliser les connaissances

Adopter la gestuelle face à :

- L'arrêt cardio-respiratoire, et l'utilisation du défibrillateur
- L'hémorragie
- L'obstruction des voies aériennes
- Le malaise
- La personne inconsciente qui respire

Méthode pédagogique :

- Ateliers de pratiques
- Situations simulées
- Analyse réflexive

Intervenants :

Formateurs cadres de santé habilités FGSU niveau 2 par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Saint Etienne

Nombre de participants :

Groupe de 8 (minimum) à 12 participants (maximum)

Date : A déterminer avec l'établissement

Prendre contact avec l'Institut

*Une attestation sera
remise à chaque
participant*

Accompagner un candidat dans la constitution du livret 2 : Validation des Acquis de l'Expérience d'aide-soignant

Public concerné



Toute personne ayant obtenu la recevabilité du livret 1 auprès de l'ASP - UNACESS

Objectif :

Accompagner le candidat dans son parcours de validation des acquis de l'expérience pour l'élaboration du livret 2 et la présentation face au jury

Durée : 24 heures échelonnées en 9 séances (les vendredis matins)

Coût : 1000 euros par personne

Lieu : IFSI - IFAS du FOREZ à MONTBRISON

Programme :

- Présentation du livret 2
- Présentation du référentiel d'activités aide-soignant
- Accompagnement dans l'explicitation du vécu, des expériences et du projet
- Apport théorique en lien avec le métier
- Accompagnement dans la phase de rédaction du livret 2
- Préparation à l'entretien et à l'argumentation face à un jury
- Entretien post jury

Méthode pédagogique :

- Atelier individuel et possible collectif
- Aide méthodologique et technique pour la formalisation du livret 2
- Simulation d'entretien

Intervenants :

Cadres de santé formateurs formés à l'accompagnement VAE et membres de jurys VAE

Dates des 4 sessions :

Présentation au jury de février 2020 :

Accompagnement de septembre 2019 à février 2020

Présentation au jury de mai 2020 :

Accompagnement de septembre 2019 à mai 2020

Présentation au jury d'octobre 2020 :

Accompagnement de mars à octobre 2020

Présentation au jury de décembre 2020 :

Accompagnement d'avril à décembre 2020

*Une attestation sera
remise à chaque
participant.*

Préparation au certificat de capacité à effectuer les prélèvements sanguins

Certificat prévu à l'article R .4352 – 13 du code de la santé publique, indispensable pour réaliser des prélèvements sanguins en laboratoire d'analyses.

Public concerné



Les personnes titulaires d'un des titres ou diplômes permettant d'exercer les fonctions de technicien de laboratoire médical selon l'arrêté du 21 octobre 1992.

Objectifs :

Réaliser un prélèvement de qualité, dans des conditions d'hygiène et de sécurité pour le patient et le personnel

Durée : 11 heures - 1^{er} temps de 7h et 2^{ème} temps de 3h

Coût : 300 euros

Lieu : IFSI - IFAS du FOREZ à MONTBRISON

Programme :

- Réaliser un prélèvement veineux sécurisé pour le patient
- Conduire une procédure de prélèvement conforme aux règles de bonnes pratiques, notamment la traçabilité
- Reconnaître le type de prélèvement à réaliser suivant les indications du prescripteur
- Choisir le matériel et la méthode de prélèvement
- Effectuer l'étiquetage du contenant permettant l'identification du patient et de l'examen
- Préparer le patient pour prévenir toutes les complications
- Exécuter un prélèvement de sang veineux ou capillaire en vue d'analyses biologiques sans risque pour le patient
- Assurer la maintenance du matériel et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement

Méthode pédagogique :

- Brainstorming
- Analyse de situations professionnelles - Apports théoriques et pratiques
- Scénarisation des situations professionnelles fréquentes
- Mises en situations simulées avec débriefings
- Quizz

Intervenants :

Cadres de santé formateurs

Nombre de participants :

Groupe de 2 à 8 participants

*Une attestation sera
remise à chaque
participant*

Dates des sessions : À déterminer selon la date de passage de la certification 2020

Formation tutorat : Accompagner les élèves aides-soignants en stage



Objectifs :

Identifier les missions du tuteur au regard du référentiel de formation aide-soignant
Acquérir ou développer des compétences pédagogiques dans l'encadrement des élèves aides-soignants

Durée : 2 jours consécutifs de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Coût : 350 euros/personne ou 500 euros pour 2 personnes d'un même établissement

Lieu : IFSI - IFAS du FOREZ à MONTBRISON

Programme :

- Appréhender la formation initiale, passerelle et complément de formation V.A.E.
- Clarifier les notions de compétences, activités en lien avec le référentiel de formation
- Déterminer les différentes étapes de l'encadrement
- Identifier le rôle et la posture dans la fonction d'encadrement
- Appréhender les principes d'évaluation des compétences en stage

Méthode pédagogique :

- Travail de groupes
- Apports théoriques
- Partages d'expériences
- Brainstorming

Intervenants :

Cadres de santé formateurs

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 15 participants

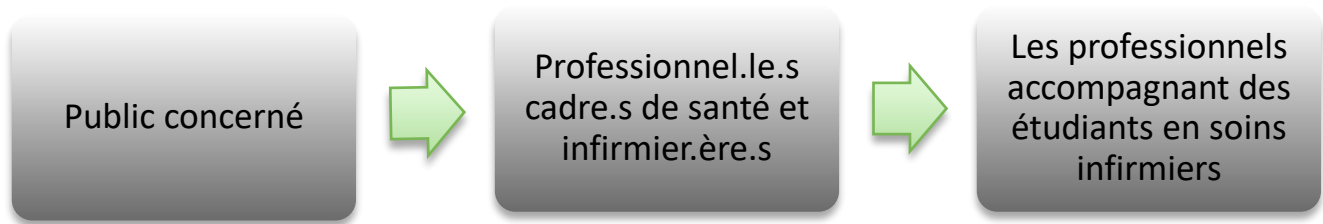
Dates des 2 sessions :

Jeudi 19 et vendredi 20 mars 2020

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2020

*Une attestation sera
remise à chaque
participant*

Formation tutorat : Accompagner les étudiants en soins infirmiers en stage



Objectifs :

Identifier les missions du tuteur de stage dans la formation en soins infirmiers
Mettre en oeuvre le dispositif de l'évaluation des compétences et activités en stage
Formaliser les conditions de la pratique du tutorat

Durée : 2 jours consécutifs de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Coût : 350 euros/personne ou 500 euros pour 2 personnes d'un même établissement

Lieu : IFSI - IFAS du FOREZ à MONTBRISON

Programme :

- Présenter le référentiel de formation infirmier
- Situer la place des stages cliniques dans la formation
- Identifier les différents temps de l'accompagnement de l'étudiant
- Clarifier les critères du portfolio et ceux du bilan final de stage
- S'approprier les principes d'acquisition et de validation des compétences en stage : modalités, critères, indicateurs, exercices

Méthode pédagogique :

- Travail de groupes
- Apports théoriques
- Partages d'expériences
- Brainstorming
- Etudes de cas

Intervenants :

Cadres de santé formateurs

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 15 participants

Dates des 3 sessions :

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2020

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020

Jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2020

*Une attestation sera
remise à chaque
participant*

Projet de formation :
Actualisation des connaissances et des pratiques aides-soignantes

Public concerné



Professionnel.le.s aide.s-
soignant.e.s

Objectifs :

S'approprier les référentiels d'activités et de compétences du programme aide-soignant attendus pour 2020

Acquérir des nouvelles techniques de soins

Analyser des situations professionnelles

Durée : 1 journée

Coût : 175 euros/personne

Lieu : IFSI - IFAS du FOREZ à MONTBRISON

Programme :

- A définir selon les référentiels d'activités et de compétences qui seront publiés en 2020

Méthode pédagogique :

- A définir selon les référentiels d'activités et de compétences qui seront publiés en 2020 (Ateliers pratiques...)

Intervenants :

Cadres de santé formateurs

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 12 participants

Dates : à déterminer sur le 4^{ème} trimestre 2020

Une attestation sera
remise à chaque
participant

BULLETIN D'INSCRIPTION

(À retourner par fax, mail, par courrier, ou directement sur place)

INTITULE DE LA FORMATION :

BÉNÉFICIAIRE :

M. / Mme / Melle

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

.....

.....

.....

Fonction :

.....

.....

Adresse professionnelle :

.....

.....

.....

Tél :

Portable :

Fax :

Email :

PRISE EN CHARGE FINANCIERE (Cocher la case vous correspondant)

☐ PRISE EN CHARGE A TITRE INDIVIDUEL

Règlement en trois chèques à l'ordre du Trésor public Montbrison. Exemple : 3 x __ Euro (correspondant au coût de la formation)

☐ PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR : (Remplir cet intitulé)

RESPONSABLE FORMATION :

M. / Mme/ Melle

Prénom : Nom :

Tél :

Email :

RÈGLEMENT

Nos centres ne sont pas assujettis à la TVA.

Le règlement sera effectué par une OPCA

SI OUI,

Merci de bien vouloir préciser lequel

Non

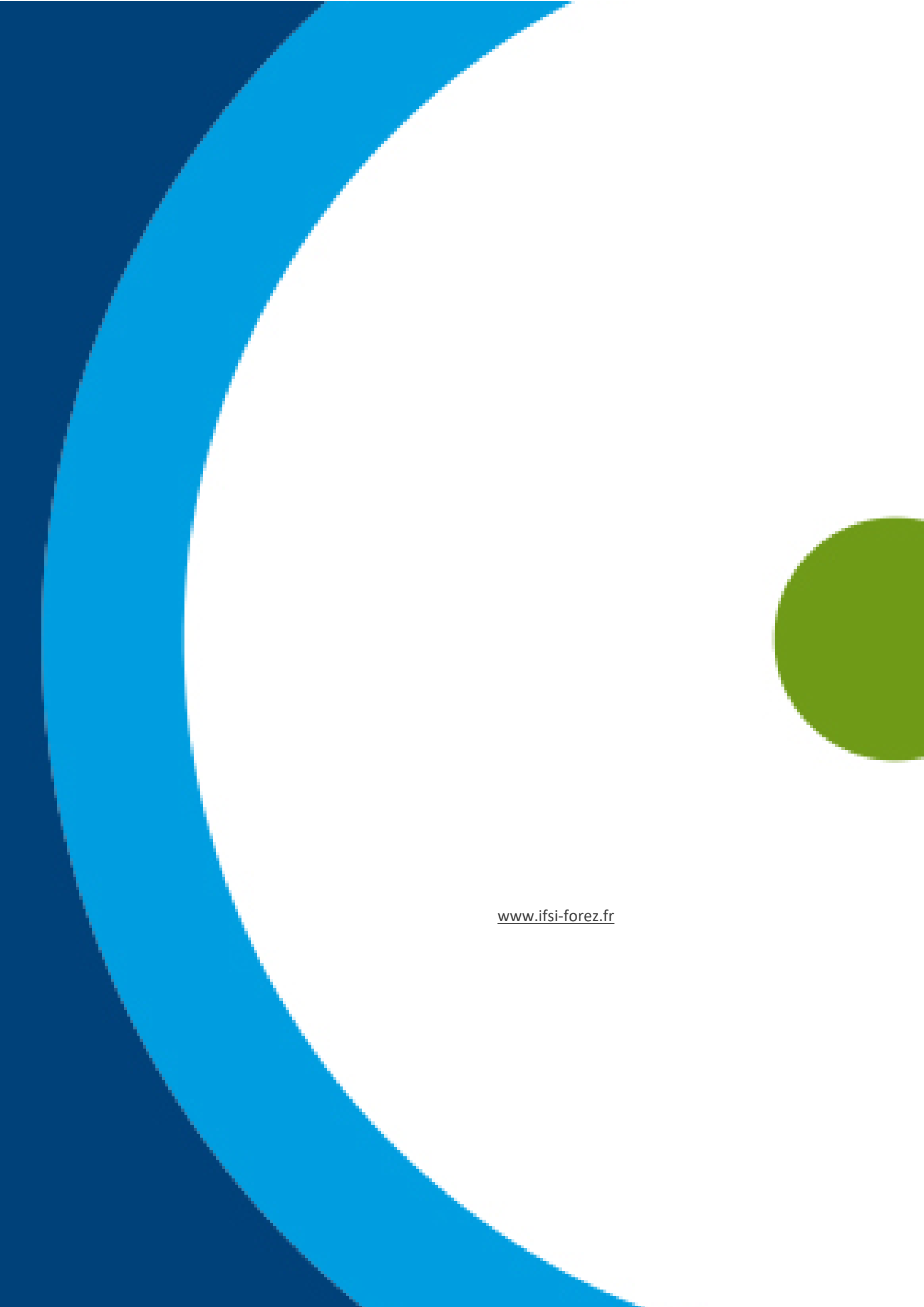
Paiement à réception de facture

CACHET DE L'ENTREPRISE

J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions ci-dessous (1) :

Date : Signature :

- (1) L'IFSI – IFAS s'autorise de droit de reporter la formation dans le cas d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure (notamment conditions climatiques, épidémies, etc.)
En cas de désistement du stagiaire plus de 48h à l'avance, un tiers du coût de la formation sera retenu pour la gestion administrative des dossiers, dans le cas contraire la totalité des droits d'inscription sera encaissée.
Si le candidat ne suit pas l'intégralité de la formation (quel que soit le motif), les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
Agrément de formation : 84 42 03087 42
SIRET : 200 034 932 001 17



www.ifs-forez.fr